

**M. Knowles:** Monsieur l'Orateur, je pourrai peut-être jeter quelque lumière sur ce sujet, lorsque je rencontrerai le ministre dans le particulier.

#### VENTE DE BLÉ À LA RUSSIE

##### **M. Thatcher:**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la Commission canadienne du blé ou tout autre organisme du gouvernement ont-ils pris des dispositions particulières en vue de vendre du blé à la Russie?

**M. Dickey:** Il y a trois ans environ, deux représentants de l'ambassade de l'URSS ont rendu visite aux fonctionnaires compétents du ministère du Commerce, afin de se renseigner sur les disponibilités et les prix du blé canadien en vue de son expédition en Russie. On leur a fourni les données nécessaires, mais jusqu'ici, la démarche n'a eu aucune suite.

#### ACHATS PAR LE NATIONAL-CANADIEN

##### **M. Knowles:**

Au cours de chacune des trois dernières années (année financière ou civile), quelle a été la valeur, en dollars, des achats effectués par les chemins de fer Nationaux auprès des sociétés suivantes: a) *Montreal Bronze Limited*, b) *Monsarrat Machinery and Foundries Limited*, c) *Smiths Falls Malleable Casting Company*, d) *Dominion Brake Shoe Company Limited*, e) *Canadian Car and Foundry Limited*, f) *Dominion Wheel and Foundries Limited*, g) *Montreal Locomotive Works Limited*?

**M. Langlois (Gaspé):** Voici les renseignements transmis par le National-Canadien:

Le National-Canadien a pour principe de ne rien divulguer de la nature et des détails des contrats ou commandes qu'il accorde relativement au matériel dont il a besoin pour son exploitation.

#### FORMATION POUR LA DÉFENSE PASSIVE— PERSONNEL MÉDICAL

##### **M. MacDougall:**

Quelle formation spéciale pour la défense passive reçoivent, s'il y a lieu, les médecins et les infirmières du Canada?

**L'hon. M. Martin:** Les ententes en vigueur entre le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et le ministère de la Défense nationale, ententes en vertu desquelles les candidats assistent aux cours de défense contre les méthodes de guerre A.B.C. tenus trois fois par année au camp Borden ont permis aux Services sanitaires de la défense civile, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, de collaborer avec les autorités des Services sanitaires de la défense civile des provinces en vue de l'instruction de médecins canadiens dont 274 ont jusqu'ici profité de ces cours.

En outre, des représentants des Services sanitaires de la défense civile fédérale ont

donné des cours partout au Canada en vue de la formation d'instructeurs de soins aux malades, lesquels seront chargés d'enseigner les soins à donner aux victimes de la guerre A.B.C. A la fin de ces cours, les 1,300 instructeurs ainsi formés ont inculqué leurs connaissances au moyen d'une série de cours de 12 heures, à plus de 28,000 infirmières actives, à la retraite ou mariées, partout au pays.

Les soins relatifs à la défense civile font maintenant partie du programme fondamental de cours pour les élèves infirmières, dans cinq provinces.

Les cours de soins à domicile, donnés par la Société de la Croix-rouge et par l'Association de l'Ambulance Saint-Jean ont maintenant été étendus aux régions rurales et comprennent au moins quatre heures de cours intensifs sur la défense passive. On a également conclu des arrangements en vertu desquels des étudiants choisis dans le domaine des soins à domicile profitent d'un stage de 44 heures dans les hôpitaux.

A la suite de la formation particulière, on dispense, dans plusieurs régions du Canada, une formation par équipes à l'égard des soins aux blessés et, en particulier, de la direction de postes de premiers secours. Cette formation par équipes se fait aux postes de démonstrations de premiers secours dans lesquels, à la suite d'exercices organisés initialement sous la surveillance des autorités des services sanitaire de la défense civile fédérale, les autorités locales organisent d'autres exercices auxquels prennent part des groupes complets de médecins, d'infirmières, d'aides-infirmières, de travailleurs auxiliaires et de brancardiers, et au cours desquels on met effectivement à exécution un programme de soins aux blessés dans le poste de premiers secours, tout comme on le ferait si un désastre s'était effectivement produit. D'habitude, chaque démonstration exige la présence d'environ 250 participants. On se sert de médicaments réels et on crée une atmosphère authentique en simulant la présence de 50 à 100 blessés maquillés de façon réaliste du point de vue médical. Ces démonstrations, en plus de servir à la formation, constituent un important stimulant à l'égard de l'organisation locale de la défense passive.

#### QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

##### LOI CONTRE LES ATROUPEMENTS, ETC.

##### **M. Knowles:**

1. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 1919 et le 1<sup>er</sup> janvier 1954, quel a été, au Canada, le nombre a) d'accusations, b) de condamnations, c) d'acquittements, d) de suspensions d'instances, aux termes des articles 89, 90, 92, 94, 95, 96 et 97 du Code criminel, chapitre 36